

LA SAISON DES RIFLES DEMARRE VENDREDI.....

Nous avons le plaisir de vous annoncer la rifle des associations ainsi que celle de l'école primaire. Nous vous invitons à participer très nombreux à ces deux soirées. La première rifle est organisée au profit des associations locales.

RIFLE DES ASSOCIATIONS

VENDREDI 29 NOVEMBRE à 21H

Salle des Fêtes

Nombreux lots dont la super-tombola offerte par la municipalité.

La seconde est entièrement dédiée aux élèves de l'école primaire.

RIFLE DE L'ECOLE PRIMAIRE

VENDREDI 13 DECEMBRE à 20H30

Salle des Fêtes

Nombreux lots dont la super-tombola offerte par la municipalité.

ET LE TELETHON C'EST DANS 10 JOURS.....

En effet, cette opération de solidarité à laquelle le village participe régulièrement se déroulera le week-end des 7-8 décembre.

Comme d'habitude, les associations locales sont sur les rangs et elles vous invitent à participer aux animations organisées en faveur du Téléthon.

- Samedi 7 Décembre

- Sur les courts de tennis : ouvert à tous de 14h à 17h.
- A la salle des fêtes : Tombola et stand de maquillage à partir de 16h, puis démonstration de judo à 17h30
- Sur la place : Vente de gâteaux, boissons, châtaignes, objets d'art et créations artisanales à partir de 16h.

- Dimanche 8 décembre

- Sur les courts de tennis : ouvert de 10h à 16h avec restauration sur place
- A côté des courts de tennis : Bitlles catalanes de 10h à 16h.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année le secrétariat sera fermé le 24 décembre après-midi et les matin des 26 décembre et 2 janvier le matin.

ATTENTION CHANTIER, CHANTIER,.....ET CHANTIER !

Trois chantiers importants ont été lancés tout récemment et le démarrage effectif des travaux lourds liés à ces opérations est imminent. Nous appelons donc l'ensemble des habitants, et plus particulièrement les riverains, à redoubler de **VIGILANCE** aux abords de ces chantiers et tout le long des itinéraires d'approvisionnement.

• **LE LOTISSEMENT « LE CLOS DES CHÊNES »**

Les travaux préparatoires de ce futur lotissement, situé entre les quartiers « Marseille » et « Les Ortes », viennent de débuter. Des consignes ont été données afin que le chantier soit approvisionné en utilisant exclusivement l'itinéraire RD37a - Av de Perpignan - Av des Pyrénées - Rue de « Les Ortes ».

• **LE SUPERMARCHÉ de « LA JONCASSE »**

Le chantier a démarré par le terrassement de la plate-forme. Sa localisation à l'entrée du village permettra un approvisionnement facile et sécurisé puisque les camions de livraison emprunteront la RD37a et arriveront directement sur le site.

• **LE COMPLEXE MULTI-ACTIVITÉS**

Rappelons que cette opération comporte :

- la construction d'un grand bâtiment aux abords du plateau sportif
- l'enfouissement de la ligne électrique aérienne de la rue de la marina (de la rue Jules Ferry à l'entrée du quartier « Côté-sud »)
- la réalisation d'une nouvelle voie de circulation qui remplacera la piste en terre et qui reliera les écoles à la rue de la marina.

Pour ce chantier, des consignes particulières de prudence vous seront données, si besoin, au fur et à mesure de son avancement.

Les entreprises ont été destinataires de consignes très strictes :

- pour l'approvisionnement du chantier, les camions devront obligatoirement passer par la RD37a, via la zone artisanale
- les camions ne pourront donc pas passer devant les écoles, sauf pendant la phase de réalisation de la section de la nouvelle voirie située au droit de la cour de l'école primaire.

Dans l'attente de consignes particulières pour les usagers, il convient de retenir :

- la piste en terre sera définitivement condamnée puisqu'elle est sur l'emprise du chantier ; elle sera donc interdite aux voitures et aux piétons
- pour accéder en voiture aux écoles, il est recommandé d'éviter si possible la rue de la marina et la rue Jules Ferry en privilégiant plutôt l'avenue des Pyrénées sur la traversée du village
- pour l'accès piétons aux écoles, plus particulièrement pour les enfants des quartiers « Côté-sud », « Croix-du-sud », « Joncasse » et alentours, la rue de la marina et la rue Jules Ferry pourront évidemment être empruntées, mais en redoublant de prudence.